



AVIS



D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE REUGNY EN VUE DE LA CREATION DU CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE DA VINCI LABS

Par arrêté n°01-2024 en date du 11 janvier 2024, le Président de la Communauté Touraine-Est Vallées a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Déclaration de Projet n°1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Reugny en vue de la création du centre d'innovation technologique DA VINCI LABS.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné Monsieur Jean-Pierre VIROULAUD en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel IMBENOTTE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Reugny durant 31 jours consécutifs :

**du mercredi 14 février 2024 à 14h00
au vendredi 15 mars 2024 à 17h00 inclus**

aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux (*les lundis de 10h30 à 12h30, les jeudis de 13h30 à 17h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et les mardis, mercredis et vendredis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00*).

Le dossier d'enquête publique, comprenant l'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, sera consultable à la Mairie de Reugny – 10 rue Nationale – 37380 REUGNY, sur les sites internet www.reugny-37.fr et www.touraineestvallees.fr, ainsi que sur un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Reugny aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles, ses propositions et ses contre-propositions, au plus tard le vendredi 15 mars 2024 à 17h00, sur le registre d'enquête publique en mairie de Reugny, ou les adresser par courrier - à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur - de manière à ce que celles-ci lui parviennent avant la clôture de l'enquête, en Mairie de Reugny – 10 rue Nationale – 37380 REUGNY, ou encore par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetep.lu.decpro1reugny@touraineestvallees.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Reugny les jours suivants :

- **le mercredi 14 février 2024, de 14h00 à 17h00,**
- **le samedi 02 mars 2024, de 09h00 à 12h00,**
- **le vendredi 15 mars 2024, de 14h00 à 17h00.**

A l'issue de l'enquête publique, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le dossier de Déclaration de Projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Reugny sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de Touraine-Est Vallées, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public et du rapport de l'enquête publique, conformément aux dispositions de l'article L.153-21 du Code de l'Urbanisme.

Le dossier d'enquête complet, accompagné du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté Touraine-Est Vallées et à la Mairie de Reugny aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant une durée d'un an.